



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France



CAP EMPLOI 91
Handicap, recrutement & maintien

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars
2023

AUDITION : MOBILISATION DE 3 ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ DANS L'ESSONNE

À l'occasion de la journée nationale de l'audition le 9 mars dernier, l'Association pour la Santé au Travail en Essonne (ASTE), la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France et Cap emploi 91 co-organisaient un forum de la santé auditive à Mennecy. Objectifs : informer, sensibiliser et dépister.

D'après le nouveau baromètre Ifop-JNA publié en octobre 2022 à l'occasion de la campagne nationale Semaine de la santé auditive au travail (SSAT), « **1 actif sur 2 déclare être concerné par la gêne du bruit au travail** ». Cette étude revient sur les principaux facteurs qui dégradent la santé des travailleurs et les organisations des entreprises.

CONSÉQUENCES DU BRUIT SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS



66 %

Fatigue, lassitude
et irritabilité



48 %

Gêne de compréhension
de la parole

56 %

Stress

39 %

Sifflements, acouphènes,
troubles du sommeil

38 %

Souffrance psychologique
(mal-être, anxiété et dépression)

34 %

Surdités

(source : baromètre Ifop-JNA 2022)

Après la Semaine de la santé auditive au travail, la journée nationale de l'audition (JNA) du 9 mars est le second rendez-vous qui fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé. Pour la première fois, l'ASTE, service de prévention et de santé au travail, a souhaité initier des partenariats forts avec la Cramif et Cap emploi 91 et a ouvert ses portes aux entreprises, adhérentes ou non, sur le sujet de la santé auditive. Employeurs et salariés ont ainsi pu échanger en même temps et au même endroit avec tous les acteurs de la prévention, de la santé et du maintien en emploi concernant l'audition : médecin du travail, hygiéniste du travail et de l'environnement, assistante sociale, ingénieurs conseil en prévention des risques professionnels de l'Assurance Maladie et chargés de mission de Cap emploi 91.

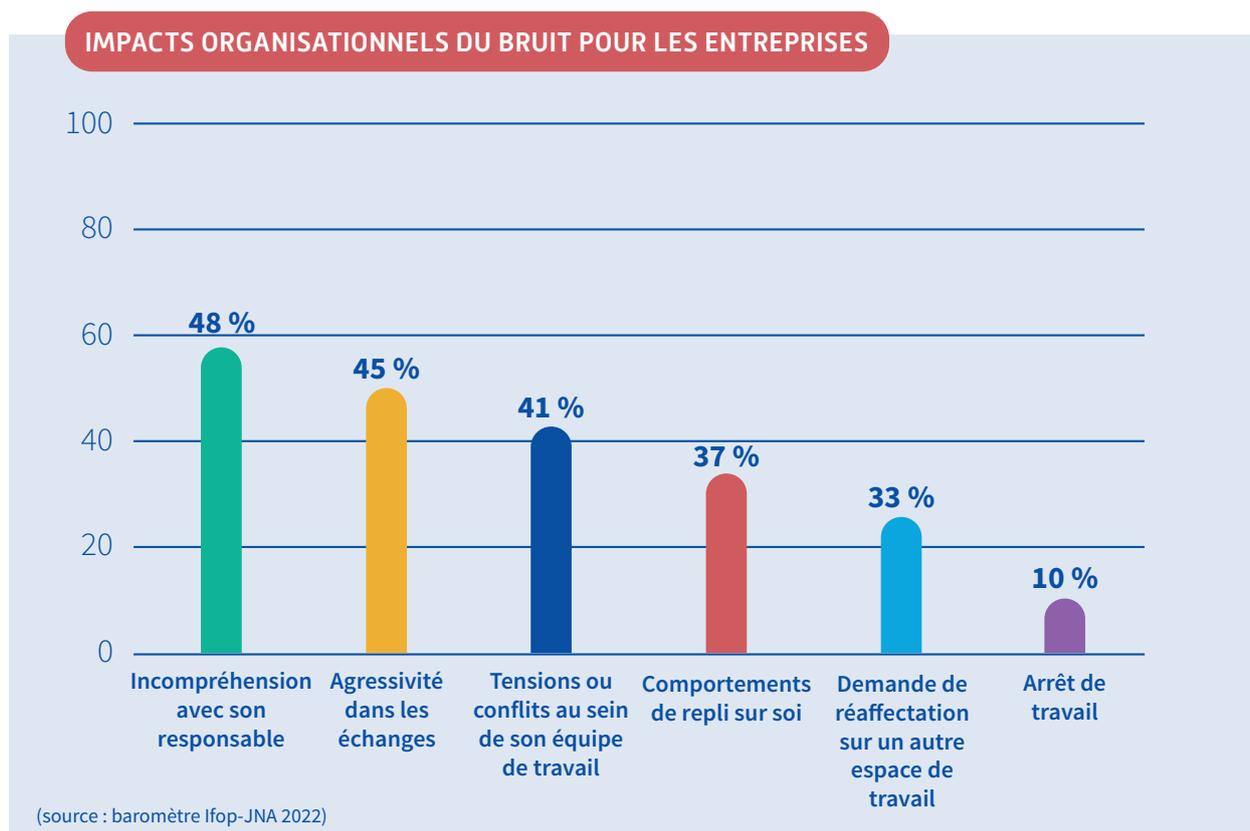
Au programme de ce forum de l'audition :

- Bruit au travail, niveaux sonores élevés dans la vie privée... quels risques pour la santé ?
- Comment réduire le bruit, protéger son capital auditif ?
- Baisse de l'audition : comment financer des appareils auditifs ?
- Quelles aides financières pour l'employeur et le salarié ?

Des **tests auditifs** étaient proposés sur le forum ainsi qu'aux salariés en visite médicale dans les centres de l'ASTE. Réalisés sur place, les tests ont permis de dépister de potentiels handicaps auditifs. Les salariés concernés ont été adressés officiellement à un spécialiste ORL, et des rendez-vous ont pu être organisés pour les accompagner dans leurs démarches de reconnaissance du handicap et de financement d'un appareillage.

Des fournisseurs de solutions de traitements acoustiques des locaux étaient également invités pour proposer aux employeurs des produits permettant de réduire le bruit dans leurs entreprises.

3 millions de salariés sont exposés aux risques liés au bruit, une nuisance majeure dans le milieu professionnel dont certains secteurs d'activités sont particulièrement touchés comme le commerce, l'agriculture et industrie et le BTP - construction. On considère qu'**à partir de 80 décibels durant une journée de travail de 8 heures, le bruit peut causer des troubles (fatigue cognitive, stress, problèmes cardiovasculaires et de sommeil) qui ont des conséquences à long terme, à la fois sur la santé du salarié, mais aussi sur les performances de l'entreprise.**



Pourtant, des moyens efficaces de lutte contre le bruit existent pour limiter l'exposition des travailleurs aux nuisances sonores :

- mesures de prévention collective sur l'environnement de travail
- évaluation des risques d'exposition au bruit
- protection individuelle des travailleurs exposés en fonction des niveaux sonores d'exposition

Au total plus de 300 personnes sont venues échanger sur le forum et dans les centres de l'ASTE sur les bonnes pratiques de prévention à mettre en place pour réduire l'exposition des travailleurs aux nuisances sonores et rencontrer les spécialistes du secteur.

Ce format d'événement qui a permis d'aborder tous les aspects du risque bruit et d'envisager directement les solutions a convaincu l'ASTE, la Cramif et Cap emploi 91 de renouveler leur partenariat sur d'autres thèmes de santé publique et de santé au travail.

POUR EN SAVOIR PLUS, RETOUR [SUR LE BILAN DU FORUM](#)

A propos

Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social. D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage). D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie.

Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son Centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son Ecole de Service Social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre ESCAVIE informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention et à la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur réparation. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ CRAMIF.FR

Contact presse :

 presse.cramif@assurance-maladie.fr

 07 60 24 97 79 / 01 40 05 37 69

 @cramif  LinkedIn  YouTube

ASTE

L'ASTE est un service de prévention et de santé au travail interentreprises agréé par la DRIETS, situé en Essonne. Elle assure le suivi médical de près de 95 000 salariés et accompagne aujourd'hui plus de 7500 entreprises de toutes tailles dans une démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Ses équipes pluridisciplinaires, animées et coordonnées par des médecins du travail, sont composées d'infirmiers, de secrétaires médicaux, d'assistants de santé au travail, d'ergonomes, d'une psychologue du travail, d'un hygiéniste du travail et de l'environnement, d'une assistante sociale et d'un médecin écoutant.

L'ASTE dispose de 5 centres médicaux principaux et 4 centres annexes répartis sur tout le département, au plus près des entreprises, à : Mennecy, Saint-Michel-Sur-Orge, Etampes, Evry, Les Ulis, Milly-La-Forêt, Breuillet, Dourdan et Méréville.

Pour plus d'informations : www.santetravaillesonne.fr

Contact presse : Séverine LEYGUES, responsable de la communication - S.LEYGUES@santetravaillesonne.fr

Cap emploi 91

Le Cap emploi met en œuvre une expertise handicap au service de la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap, titulaires d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), ainsi que les employeurs du privé et du public agissant en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations : www.capemploi91.com

Contact presse : Bruno Grollier - Directeur Cap emploi 91 / b.grollier@capemploi91.com



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France